V071025

Action de Formation

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

CPF

INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATIONS OCÉAN INDIEN

Durée de la formation : 2 jours (14 heures) en centre

En présentiel et/ou à distance

PUBLIC

- Tout public

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- DOMAINE DE COMPETENCE 1 Intervenir Face A Une Situation D'accident Du Travail
- DOMAINE DE COMPETENCE 2 – Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des Risques professionnels dans son entreprise

TARIFS

- Le compte personnel de formation ou CPF s'adresse à tous les actifs salariés ou demandeurs d'emploi et permet dans le cadre de la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel net d'acquérir des droits à la formation tout au long de sa vie professionnelle.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation permet à l'employeur de répondre à ses obligations règlementaires en lien avec l'organisation des secours dans son entreprise. La prévention des risques est abordée dans le contenu enseigné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- Des tests de positionnement et un entretien permettent de vérifier l'accès à la formation

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Nos sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- Nos référents handicap vous accompagnent pour adapter les moyens à la réussite de votre formation
- Habilité manuelle et gestuelle, capacités d'initiatives et de responsabilités, qualités relationnelles.

LIEUX DE LA FORMATION

- Toute l'île

SASU INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION OCEAN INDIEN
441 rue Andropolis 97440 Saint-André - Tél : 02.62.15.06.10 - Mail : sasisfoi@gmail.com
SIRET : 90217217000018 **NDA : 04973327897** **N° UAI : 9741821L**

V071025

CONTENU ET OBJECTIFS DE FORMATION

DOMAINE DE COMPETENCE 1 Intervenir Face A Une Situation D'accident Du Travail :

1. Être capable de se situer dans le cadre juridique de son intervention
2. Être capable de réaliser une protection adaptée
3. Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en fonction du résultat à obtenir
4. Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
5. Être capable de secourir la (les) victime(s) de Manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCE 2 – Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des Risques professionnels dans son entreprise :

1. Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
2. Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
3. Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la ou des situations dangereuses repérées

MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie participative
- Retour d'expérience
- Mise en pratique personnalisée

PRÉREQUIS

- Aucun

SÉLECTION & ÉVALUATION

- Evaluation ORALE